



## **Transfert effectif des actions Mr.Bricolage sur Euronext Growth Paris le 24 mars 2020**

**Orléans, le 20 mars 2020 - La cotation des actions Mr.Bricolage va être transférée sur le marché d'Euronext Growth Paris, comme prévu par le projet initié le 4 décembre 2019.**

A cet égard, il est précisé que la demande d'admission des actions Mr.Bricolage sur le marché Euronext Growth à Paris a été approuvée par l'Euronext Listing Board le 24 février 2020.

Ce transfert, sans émission d'actions nouvelles, va permettre à Mr.Bricolage d'être coté sur un marché plus adapté à sa taille, avec des coûts et des contraintes allégés.

Mr.Bricolage continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la Société, conformément au règlement européen sur les abus de marché (règlement MAR). Les dispositions de ce dernier resteront également pleinement applicables à Mr.Bricolage notamment en matière de déclaration des transferts sur titres des dirigeants.

Le document d'information élaboré dans le cadre de ce transfert est en ligne sur le site internet de la société [www.mr-bricolage.com](http://www.mr-bricolage.com) dans la rubrique « Infos réglementées ».

Mr.Bricolage a choisi Midcap Partners comme Listing Sponsor pour l'accompagner dans sa vie boursière sur le marché Euronext Growth Paris.

Le code ISIN d'identification des actions Mr.Bricolage reste inchangé (FR0004034320) et le mnémonique devient ALMRB. Par ailleurs, l'action Mr.Bricolage reste éligible aux PEA et PEA-PME.

Le calendrier définitif du transfert de marché de cotation est le suivant :

### **20 mars 2020**

- Diffusion d'un communiqué de presse par la société et mise en ligne du document d'information
- Diffusion d'un avis Euronext annonçant la radiation des actions ordinaires de la société Mr.Bricolage sur Euronext Paris
- Diffusion d'un avis Euronext annonçant l'admission des actions ordinaires de la société Mr.Bricolage sur Euronext Growth Paris

### **24 mars 2020**

- Radiation des actions de la société Mr.Bricolage sur Euronext Paris (avant bourse)
- Admission des actions de la société Mr.Bricolage sur Euronext Growth Paris (à l'ouverture)

### **Agenda financier**

- Résultats annuels 2019 : Jeudi 26 mars 2020, après bourse.

### **A propos de Mr.Bricolage**

Le groupe Mr.Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France. Au 31 janvier 2020, le Groupe compte 837 points de vente, sous enseignes ou affiliés dont 70 à l'international répartis dans 9 pays. Les

actions de Mr.Bricolage SA seront admises à la cotation sur Euronext Growth Paris (code ISIN FR0004034320 MRB ) à compter du 24 mars 2020.

### **Contacts**

- Presse corporate
  - Anne-Claire Moyer, Mr.Bricolage – [anne-claire.moyer@mrbricolage.fr](mailto:anne-claire.moyer@mrbricolage.fr)
  - Louise Chaulin - [louise.chaulin@gmail.com](mailto:louise.chaulin@gmail.com) – 07 83 35 96 93
- Presse financière, investisseurs
  - Marie Calleux, Calyptus – [mrbricolage@calyptus.net](mailto:mrbricolage@calyptus.net) – 01 53 65 68 68